

GITE
VILLA VILLEKULLA
VILLEKULLA.CH

Brodbeck Iris und Lienhard Nicolas
35 RUE DES FOSSÉS
70310 FAUCOGNEY-ET-LA-MER
+33 3 63 76 04 80
mail@villekulla.ch

BAIL

Nous sommes impatients de vous accueillir bientôt dans notre belle région.

Locataire:	
Nom:	
Adresse:	
Code postal:	
Commune:	
Pays:	
Tél:..... Tél mobile :.....	
Total de personnes:	
Adultes:	Enfants:
Date d'arrivée: / /	Date de départ: / /
Heure d'arrivée approximative :	
Montant total :	
l'acompte de €, payé le / /	
Cette acompte est dû à la signature de ce contrat. Elle sera remboursé au moment du départ lors du retour de la clé. Une copie du contrat doit être conservée par vous.	
Moi (Nom)..... je suis d'accord avec les termes du contrat (pages suivantes).	
Signature de locataire	Date
Signature des propriétaires Iris Brobeck ou Nicolas Lienhard	Date

Conditions générales de location :

Ces conditions sont envoyées au futur locataire par courriel avec le contrat d'engagement de réservation du gîte, lorsque celui-ci désire réserver.

Les conditions de location ont pour but de permettre d'engager le locataire et le propriétaire dans la réservation et d'informer du fonctionnement du gîte, pour une entente commune.

En voici le contenu :

Tarif: Le tarif de base est de 30 € par personne et par nuit. Nous accueillons au moins deux personnes. Le séjour minimum est deux jours.

Le chauffage est central au bois, qui maintient une température agréable. Il peut être agrémenté de poêles atmosphériques si le client le souhaite. Une utilisation dans le salon et une grande sortie de poêle dans la grande pièce peuvent rendre visibles à travers les fenêtres des lumières protégées, le bois fourni est disponible en option.

1 - Ce contrat est consenti au locataire à titre touristique et il est de nature saisonnière.

2 - Durée du séjour : Le locataire signataire du présent contrat au recto de cette page, conclu pour une durée déterminée. Il ne pourra se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

3 - La réservation devient effective dès lors que le locataire aura fait parvenir au propriétaire le montant de la première nuit de la location comme acompte et un exemplaire du contrat signé avant la date indiquée. Un deuxième exemplaire est à conserver par le locataire.

4 - Annulation par le locataire : Toute annulation doit être notifiée au propriétaire par courriel et confirmée par celui-ci.

a) Annulation avant l'arrivée dans les lieux : l'acompte reste acquis au propriétaire, si l'annulation intervient moins de 20 jours avant la date prévue d'arrivée dans les lieux.

Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date prévue d'arrivée indiquée sur le contrat, le propriétaire peut disposer de son gîte. L'acompte reste au propriétaire qui demandera le solde de la location.

b) Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire.

5 - Annulation par le propriétaire : Le montant de l'acompte est remboursé au locataire. Si l'annulation intervient moins de 14 jours avant la date de séjour prévus, le propriétaire s'engage à verser au locataire un dédommagement équivalent à la somme l'acompte.

6 - Arrivée : Le locataire doit se présenter le jour précisé et l'heure mentionnée sur le contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, le locataire doit prévenir le propriétaire.

7 - Règlement du solde : Le solde de la location est versé à l'entrée dans les lieux.

8 - État des lieux : À l'arrivée et au départ un tour est fait pour visiter la Gîte et l'inventaire. En cas de casse ou de dégradation, le coût de remise en état des lieux est à la charge du locataire.

Des draps sont inclus. Les serviettes de bain peuvent être achetées en option pour un supplément de 5 €.

L'appartement est à quitter bien propre. Cuisine, salle de bain et toilettes sont à nettoyer, ustensiles de cuisine à laver. Détergent est disponible. En gros, on suppose que le locataire quitte l'appartement tel qu'il l'a trouvé.

En cas de propreté insuffisante, le propriétaire peut facturer 30 €.

9 - L'acompte est restitué en fin de séjour, en retournant le clé, déduction faite des options ou du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées.

10 - Utilisation des lieux : Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux.

11 -Le gîte peut accueillir maximum de 7 personnes. Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire peut accepter ou refuser les personnes supplémentaires, selon un accord préalable.

12 - Animaux : Le locataire ne peut séjourner en compagnie d'un animal domestique dans le gîte qu'après avoir consulté le propriétaire.

13 - Assurances : Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait.

14 - Fumer : Fumer est interdit, sauf sur la Terrasse

15 - Options : En fin de séjour, le locataire acquittera auprès du propriétaire, les options non incluses dans le prix de location, dont il aura bénéficié :

- Sauna 20 € par session
- Serviette de bain, lavette 5 € par personne
- Nettoyage (ordonner et balayer la pièce, nettoyer la cuisine, la salle de bain et les toilettes. Le nettoyage de la vaisselle et des ustensiles de cuisine doit TOUJOURS être effectué par le locataire.) 30 €
- Vélo (max. 2) 5 € par jour

Pour tous les règlements bancaire:

Intitulé du Compte:

MONSIEUR NICOLAS LIENHARD
35 RUE DES FOSSES
70310 FAUCOGNEY-ET-LA-MER

RIB France:

12506 70011 56520698502 69

IBAN:

FR76 1250 6700 1156 5206 9850 269

Code BIC / swift:

AGRIFRPP825